

Lycée

Charles

Baudelaire

Objectifs :

- ✓ renforcer les compétences linguistiques des élèves et leur faire utiliser la langue étrangère comme moyen de communication dans une autre discipline
- ✓ développer l'ouverture sur une autre culture, une autre façon d'être et de penser
- ✓ faire découvrir une Discipline Non Linguistique (DNL) enseignée en anglais, sous l'angle d'une autre culture avec des points de vue différents
- ✓ préparer les élèves à l'obtention de la **mention européenne au baccalauréat*** (*il va de soi que la non-obtention du Label Européen ne compromet en aucune façon la réussite au Bac, finalité première de tout élève de Terminale*)

De l'intérêt du « label européen » au bac :

Le Label Européen ANGLAIS porté sur le diplôme du Baccalauréat est un plus :

- ✓ il s'inscrit dans le cadre de la construction européenne,
- ✓ il ouvre les portes des Universités européennes et dispense de test linguistique pour la poursuite d'études dans une université étrangère
- ✓ il atteste d'un niveau linguistique requis pour l'accès à certaines grandes écoles, ou particulièrement apprécié pour le recrutement des futurs enseignants, comme pour toute formation où la maîtrise de l'anglais s'avère aujourd'hui indispensable (IEP, Écoles de commerce ou d'ingénieur...).
- ✓ il permet une ouverture plus large sur le marché de l'emploi

Contenus :

- ✓ Les élèves de la section EURO ANGLAIS suivent en langue française les mêmes cours que leurs camarades ainsi que les mêmes enseignements linguistiques
- ✓ Ils bénéficient d'un enseignement supplémentaire EURO qui s'élève à 2h hebdomadaires de la 2^{nde} à la T^{ale}, et porte sur :
 - le renforcement horaire de la langue ANGLAIS (2h en 2^{nde})
 - l'enseignement d'une partie du programme d'une DNL (histoire-géo) en ANGLAIS (2h en 1^{ère} et 2h en T^{ale})
 - les élèves sont répartis dans deux ou trois divisions de la 2^{nde} à la T^{ale} mais sont regroupés pour suivre leurs 2h d'enseignement spécifique et pour suivre leur enseignement d'anglais
- ✓ Attention : **en série STMG, l'EURO ANGLAIS ne pourra pas être poursuivi**

SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS



Lycée

Charles

Baudelaire

SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS



LYCÉE CHARLES BAUDELAIRE

Activités complémentaires :

- ✓ les élèves peuvent être conduits à participer à des activités culturelles en anglais, à des échanges internationaux dans le cadre de l'établissement.
- ✓ ils disposent au C.D.I. d'une base documentaire (au moins 3 revues hebdomadaires anglo-saxonnes, une bibliothèque ainsi qu'une base de données multimédia en anglais).

Recrutement :

- ✓ Capacité limitée à 28 élèves (effectif d'un groupe de langue)
- ✓ Recrutement sur le secteur du lycée à solliciter dans son collège d'origine (via un formulaire de candidature à déposer au collège) **avec priorité aux élèves ayant suivi la LCE anglais en collège**
- ✓ l'EURO ANGLAIS est un enseignement facultatif, il est donc incompatible avec toute autre option facultative, à l'exception des options de terminale (maths complémentaires ou expertes, droit et grands enjeux du monde contemporain)
- ✓ Attention : **en série STMG, l'EURO ANGLAIS ne pourra pas être poursuivi**

Évaluation au baccalauréat :

- ✓ épreuve spécifique qui prend en compte :
 - un oral spécifique de 20 mn en DNL anglais qui évalue à égales proportions les connaissances en DNL (programmes de terminale) et la maîtrise de la langue (80 % de la note finale)
 - les notes obtenues au cours de l'année dans le cadre du contrôle continu (20 %)
- ✓ Le label « mention européenne » est apposé sur le diplôme du baccalauréat si :
 - La note d'écrit en anglais LV1 est supérieure ou égale à 12
 - La note de l'épreuve spécifique est supérieure ou égale à 10